



## LA COMPAGNIE NATIONALE DU RHONE LANCE « MOVE IN PURE »

*Une énergie 100%verte au service des véhicules électriques*

Le 14 décembre 2010, Mathieu Bonnet, Directeur Général de la Compagnie Nationale du Rhône, filiale du groupe GDF SUEZ présentait « MOVE IN PURE », un concept de recharge intelligente au service du véhicule électrique né du mariage entre innovation technologique et responsabilité sociétale.

Pour prouver que l'accroissement à venir des véhicules électriques, combiné au développement conséquent des énergies renouvelables ne viendra pas forcément perturber l'équilibre du réseau électrique français, la CNR, premier producteur français d'énergie 100% renouvelable et experte en gestion des énergies dites « aléatoires » (hydroélectricité, éolien et photovoltaïque) a imaginé un concept novateur baptisé « Move In Pure »

### >> De quoi s'agit-il?

D'une innovation qui a la triple particularité de permettre à la fois la gestion à distance de la recharge des véhicules électriques, de ne pas perturber l'équilibre du Réseau de Transport Electrique, et d'assurer à l'utilisateur la fourniture d'une énergie 100% renouvelable issue de la production hydraulique, éolienne et photovoltaïque de la Compagnie.

Le propre du concept « Move In Pure » est d'utiliser la partie aléatoire de la production exclusivement renouvelable de la CNR pour la stocker dans les batteries des véhicules électriques à travers un système embarqué, pilotable à distance. La recharge des batteries devient ainsi une **recharge intelligente**.

### >> Comment fonctionne Move In Pure?

Le fonctionnement de la « recharge intelligente » se fait grâce à un boîtier installé dans la voiture et commandé par un smart phone.

A l'aide de son téléphone, le conducteur communique ses besoins de charge à la CNR qui peut déclencher la charge des véhicules branchés. Le système permet également de consulter l'historique de ses consommations au travers d'une interface dédiée. Si les productions éoliennes et photovoltaïques ne sont pas suffisantes, les centrales hydroélectriques de la CNR assurent quelles que soient les conditions météorologiques l'énergie nécessaire à la recharge des batteries.

Cette innovation apporte aux utilisateurs une totale liberté de choix quant au moment et au lieu de charge.

### >> Quel intérêt financier pour le client?

Faire correspondre les moments de charge avec ses surplus de production permet à la Compagnie Nationale du Rhône d'optimiser une part aléatoire de sa production tout en faisant bénéficier le consommateur d'un tarif préférentiel.

**Contact Presse:** Violaine Madinier- Dossier de Presse sur demande  
Tel : 04 72 00 69 48- v.madinier@cnr.tm.fr  
CNR – 2, rue André Bonin – 69316 Lyon cedex 04

## Quelles perspectives de développement ?

Dans un premier temps, le développement du concept est envisagé au travers d'un partenariat avec des collectivités locales ou des industriels gérant des flottes de véhicules, électriques.

Dans un deuxième temps, le concept pourrait être proposé directement lors de la vente ou de la location des véhicules, y compris aux particuliers.

La Compagnie Nationale du Rhône se positionne donc en fournisseur d'énergie exclusivement renouvelable pour les VE, et accompagne ainsi les utilisateurs dans leur démarche de mobilité durable.

Bien que Move In Pure soit aujourd'hui destiné spécifiquement à la mobilité électrique, il pourrait à l'avenir être décliné pour d'autres usages.

## LA CNR EN BREF

Créée en 1933, la Compagnie Nationale du Rhône a reçu de l'État en 1934 la concession du fleuve pour l'aménager et l'exploiter selon trois missions financièrement solidaires : la production d'hydroélectricité, l'amélioration de la navigation, l'irrigation et autres usages agricoles.

Entreprise à capital majoritairement public avec GDF SUEZ pour actionnaire industriel de référence, la CNR est le 2<sup>ème</sup> producteur français d'électricité. Ses revenus lui permettent de conduire une stratégie ambitieuse fondée sur l'entretien de son outil de production, le développement industriel et des missions d'intérêt général en faveur de la communauté rhodanienne.

## LA CNR EN CHIFFRES

- 19 barrages et 19 centrales hydroélectriques
- 7 petites centrales hydrauliques et 8 mini-centrales (3009, 4 MW)
- 15 parcs éoliens (151 MW de puissance installée)
- 2 centrales photovoltaïques : 4,2 MWC de puissance installée
- 17 écluses dont 14 à grand gabarit
- 4000 km de digues
- 32 stations de pompage
- 330 km de voies navigables à grand gabarit
- 27 000 ha de domaine concédé dont 14 000 ha de fleuve
- 13 000 ha terrestres dont 836 amodiabiles
- 29 sites industriels et portuaires dont le Port de Lyon Edouard Herriot